

Roms, Gitans, Tsiganes, Manouches...
Portrait d'une minorité.

La vie difficile d'une population singulière*

En France, on estime à 400 000 le nombre de personnes d'origine rom ou tsigane. On compte par ailleurs entre 10 et 20 000 Roms originaires de Roumanie, de Bulgarie et d'autres pays du centre et de l'est de l'Europe. Dans ces pays, ils sont souvent reconnus comme des minorités ethniques, des groupes de population qui n'ont pas les mêmes modes de vie, la même religion ou la même culture, et qui parfois ne parlent pas la même langue que la majorité de la population du pays dans lequel ils vivent.



LES ROMS

UNE MINORITÉ MARGINALISÉE*



L'emploi fermé aux Roms migrants

Les Bulgares et les Roumains, qu'ils soient Roms ou non, viennent souvent en France pour trouver du travail, malgré leurs attaches dans leurs pays d'origine. Comme beaucoup d'immigrés, ils rencontrent les mêmes difficultés que les étrangers non européens, alors que, depuis 2007, leurs pays d'origine font partie de l'Union européenne. Ils ont eu besoin d'une autorisation de travail et d'un titre de séjour qui sont longs à obtenir. Certains sont donc contraints de mendier ou tirent en partie leurs ressources d'emplois non déclarés.

QUI SONT « LES GENS DU VOYAGE » ?

L'expression « gens du voyage » est un statut administratif qui permet de désigner à la fois ceux qui se déplacent à cause de leurs métiers itinérants et ceux qui se déplacent parce qu'ils ont un mode de vie nomade*. Cette catégorie regroupe traditionnellement les Roms (aussi appelés Tsiganes, Gitans, Manouches, Sintis, selon les régions et les pays d'origine), les Yéniches (groupe ethnique itinérant originaire d'Allemagne et d'Alsace) et les circassiens (familles d'artistes du cirque).

Le mot rom désigne des populations très différentes, mais elles sont toutes venues d'Inde au Moyen-âge et forment aujourd'hui la plus grande minorité d'Europe. Dans les pays du centre et de l'est de l'Europe, les groupes de Roms sont liés à des familles de métier. Si les Roms français sont parfois nomades*, les Roms de ces pays vivent de façon sédentaire*. Les plus pauvres habitent dans des villages et ont des conditions de vie très difficiles. Ils essaient de trouver du travail dans les grandes villes ou en allant à l'étranger. Leur situation est très différente des Roms français, dont beaucoup font partie des gens du voyage, parce qu'ils ont un mode de vie nomade. Souvent, ils occupent des emplois saisonniers*. Ces populations vivent le plus souvent en marge de la société des «gadjés» : c'est le nom qu'ils donnent à ceux qui ne sont pas Roms.

Une vie quotidienne difficile

Les Roms français vivent parfois de façon nomade. Comme de nombreux « gens du voyage », ils peuvent s'installer sur des terrains aménagés par des communes, quand ils existent. Dans le cas des Roms venus des pays du centre et de l'est de l'Europe, leur situation les contraint à vivre sur des terrains souvent sans autorisation, et dont ils peuvent être expulsés à tout moment.

Accès aux soins

Les Roms étrangers bénéficient de la couverture maladie, qui permet la prise en charge des frais médicaux (> voir fiche 6). Hélas, beaucoup n'y ont pas accès en pratique et vivent dans des conditions sanitaires* déplorables.

Comme les Roms étrangers ne parlent pas toujours le français, ils ont plus de difficultés à comprendre les informations sur la santé : les démarches administratives, les aides ou les établissements qui existent, et aussi l'hygiène de vie, l'attention à porter au sommeil des enfants, à l'alimentation, etc. Mais comme souvent, le non respect des conditions d'hygiène est davantage lié à l'extrême misère dans laquelle ils vivent.



Les conditions de vie dans ces campements sont très instables. Beaucoup ne sont pas équipés en eau courante et en électricité. Les campements sont souvent situés à la périphérie* des villes, sur des terrains en friche*.

Les enfants roms et l'école

En France, la scolarisation de tous les enfants est obligatoire. Les enfants des gens du voyage sont intégrés dans des classes spéciales qui s'adaptent aux contraintes de vie de leurs parents. Tandis que les enfants des Roms migrants doivent être accueillis dans des classes pour non francophones. Dans les pays du centre et de l'est de l'Europe, les Roms ne sont pas nomades, donc vont à l'école comme tous les autres enfants. Dans les régions les plus pauvres, si l'école est obligatoire en théorie, ce droit est rarement appliqué en pratique.

Comment trouver une place pour les Roms ?

Pour les français d'origine rom, l'enjeu est d'être accepté comme des citoyens à part entière, et pour les non-sédentaires, que la loi qui oblige les communes à créer des aires d'accueil aménagées soit appliquée.

Pour les étrangers, il faut qu'ils puissent sortir de la misère dans laquelle ils vivent à l'entrée de nos villes, sur des terrains vagues, sans eau ni électricité, dont ils sont régulièrement expulsés, alors qu'ils n'aspirent souvent qu'à un mode de vie stable.

Qu'ils soient français ou étrangers, tous doivent pouvoir accéder aux mêmes droits, ne pas subir de discriminations. Tous doivent pouvoir envoyer leurs enfants à l'école, trouver du travail, et vivre dignement.

LES ROMS : UNE CIBLE FACILE

Le nomadisme de certains Roms français explique qu'ils soient souvent mal acceptés et servent de boucs-émissaires. Les Roms sont régulièrement accusés d'être des voleurs, de profiter du reste de la société. Si certains ne respectent pas les règles et les lois, cela ne veut pas dire que tous les Roms sont des délinquants : depuis des siècles, on leur fait porter la responsabilité d'infractions commises par d'autres. Le non respect des lois n'est pas tolérable, quelle que soit l'origine des personnes. Il est par exemple interdit de mendier dans la rue avec de jeunes enfants. Encore faut-il que tous ceux qui vivent en France aient les moyens de vivre dignement !